

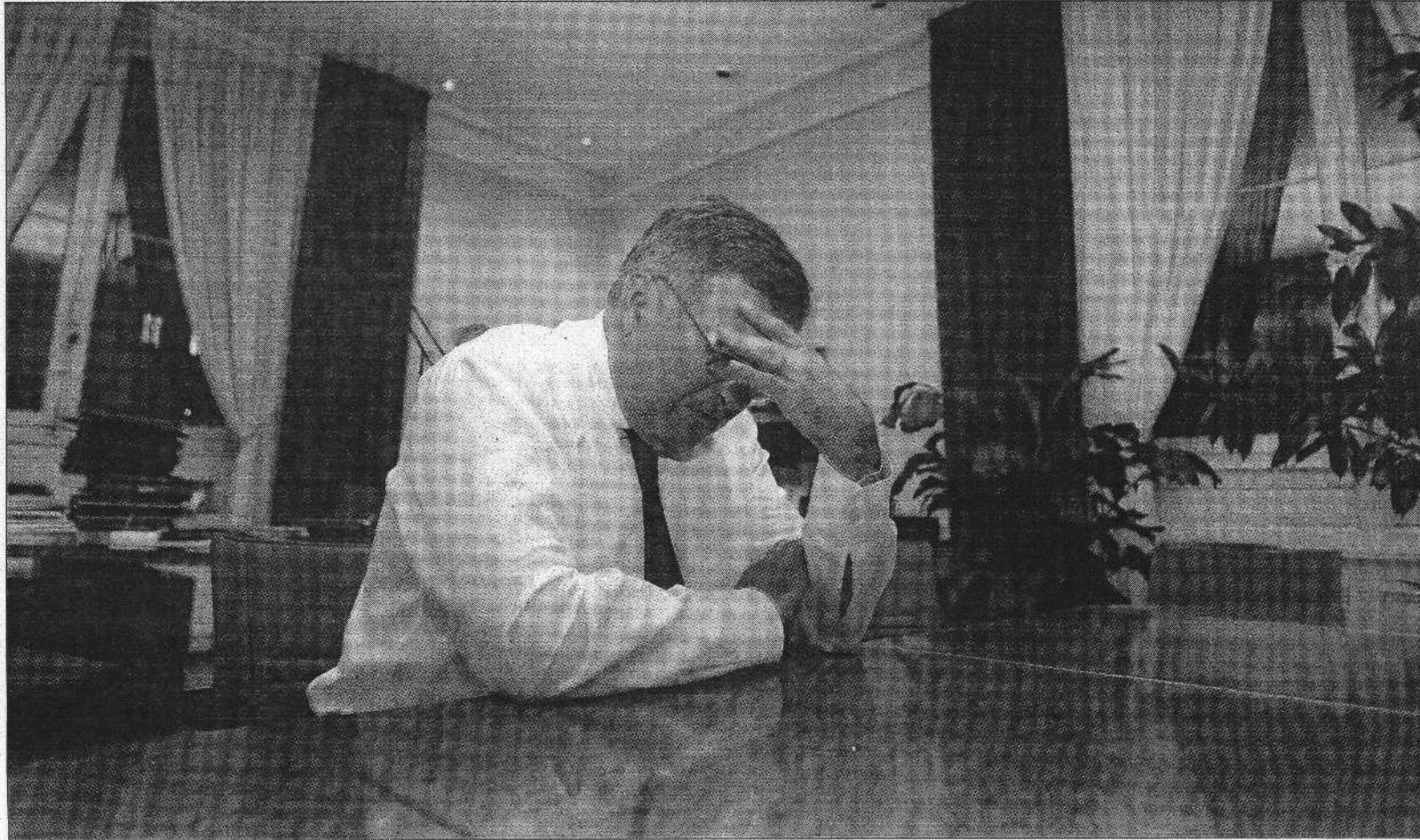
Michel Mercier joue au chat et à la souris

Dans son entourage, certains s'étonnent qu'on ait du mal à croire que le président du conseil général ne veuille rien d'autre, en 2009, qu'être maire de Thizy et sénateur. Mais l'enchaînement des faits est contre lui

QUE VEUT MICHEL MERCIER ? Plus rien d'autre qu'être maire de Thizy (il a été élu le 9 mars, au premier tour), conseiller général du canton jusqu'en 2011 et sénateur assurent ses proches.

Qui confirment ainsi le message de l'intéressé, adressé mardi par courrier à ses concitoyens (lire dans notre précédente édition).

Il y explique que réélu quatre jours plus tôt président du conseil général du Rhône, il va poursuivre ce mandat jusqu'en fin d'année 2008 mais pas plus, avant de retourner vaquer à ses occupations dans sa chère commune de Thizy. Et assumer ainsi sa fonction de maire qu'il a confié par intérim à sa première adjointe, le temps de régler les problèmes du Département.



Que veut Michel Mercier ? Son entretien avec Nicolas Sarkozy le mardi 18 mars, jour du remaniement ministériel, laisse planer le doute quant à une éventuelle entrée au gouvernement / Photo archives Joel Philippon

« Il se laisse le temps d'assurer sa succession » livre un conseiller général

Alors pourquoi s'être porté candidat à la présidence de l'assemblée départementale (une fonction qu'il ne peut cumuler avec celle de maire), si c'est pour démissionner neuf mois plus tard ?

On peut retourner la question dans l'autre sens et s'interroger sur une candidature à la mairie de Thizy pour ensuite confier les rênes de la commune à un autre élu. « Les élections cantonales ont donné un résultat très serré sans qu'aucun groupe ait à lui seul une majorité, et une assemblée très divisée [...] Il est vite apparu que j'étais le seul qui pouvait être élu et faire fonctionner le Département » se justifie Michel Mercier.

« Il s'est présenté sur insistance de sa garde rapprochée, mais nous a prévenus qu'il n'irait pas au bout de son mandat » rapporte un élu UDF qui a souhaité garder l'anonymat.

« C'est un au revoir en douceur » commente Charles Bréchar, élu la semaine dernière vice-président du conseil général. Mais c'est aussi une « déception » pour ce grognard de l'homme de Thizy. Ce qui plaide en faveur de cette version est l'attitude du patron du Rhône il y a une semaine, lors de l'élection des vice-présidents du

conseil général qui, devant les difficultés à mettre tous d'accord élus UDF, UMP et Radicaux - ceux de sa courte majorité, a menacé à plusieurs reprises de les laisser se débrouiller seuls.

« Il se laisse le temps d'assurer sa succession » livre un autre conseiller général. Presque une gageure dans une assemblée où Mercier ne dispose que d'une majorité de quatre sièges et dont un des élus sera renouvelé en juin : Michel Havard (UMP), dans un canton lyonnais qui peut basculer.

Mais là où les intentions de Michel Mercier sont plus floues, c'est sur le rôle éventuel qu'il pourrait jouer dans un futur gouvernement. Son entretien avec Nicolas Sarkozy le mardi 18 mars, jour du remaniement ministériel, laisse planer le doute.

« Avant d'accepter, il veut que soit votée la révision constitutionnelle qui lui permettrait de retrouver directement son siège de sénateur le jour où il devrait quitter le gouvernement » assure le président du groupe socialiste au conseil général,

Bernard Rivalta.

En sortant de l'Élysée le 18 mars, Michel Mercier nous avait confiés par téléphone :

« Je ne suis pas secrétaire d'Etat. Et les prochains ministres ne seront pas nommés avant janvier ». Tiens donc,

à cette époque, il devrait avoir quitté la présidence du conseil général pour rejoindre ses pénates, à Thizy. Maire d'une

petite ville et ministre, ça n'est pas incompatible.

Jacques Boucaud
jboucaud@leprogres.fr

Thizy : petit Conseil entre amis

COMME CONVENU, Michel Mercier a délaissé son fauteuil de maire de Thizy. Monique Borot lui a officiellement succédé à la tête de la commune, hier soir, lors d'un conseil municipal qui ressemblait à une réunion de famille. Les sourires étaient de mise et l'ambiance aux bonnes blagues.

Le conseil municipal s'est déroulé comme si de rien n'était, comme si tout était prévu depuis bien longtemps. Michel Mercier retourne à ses activités de président du conseil général, en attendant de trouver un homme de confiance pour le remplacer au Département. C'est entendu et personne à Thizy n'y voit d'inconvénients. Les cinq adjoints ont été élus, plus les délégués aux diverses commissions. C'est tout. Au

moment de discuter du vote des indemnités, la mairesse Monique Borot s'est retournée vers Michel Mercier pour lui demander si le montant versé serait valable pour la totalité du mandat. Il n'y a pas eu de réponse franche. Une fois la répartition de ces indemnités votée, Michel Mercier a renoncé à percevoir ses 789 euros par mois de son poste de premier adjoint. Elu pour la première fois à l'âge de 23 ans, en 1977, comme conseiller municipal de Thizy, Michel Mercier s'éclipse de la mairie.

Loin des affaires de Thizy, Michel Mercier devrait rencontrer le chef de l'État en début d'année, histoire d'évoquer un autre poste que celui de secrétaire d'état, un poste de ministre par exemple.



Monique Borot succède à Michel Mercier à la tête de la commune / Photo Cédric Perrier

Cédric Perrier